

Enfin la Direction répond à la demande de l'ensemble des Organisations Syndicales...

Depuis le début de l'épidémie l'ensemble des Organisations Syndicales lors de nombreuses réunions avec la Direction a demandé de revoir l'accord sur le télétravail et par la même occasion de mettre en place de nouvelles conditions concernant le TAD (Travail A Distance).

Grace à l'insistance de toutes les OS la réunion de travail obtenue a permis de faire avancer le sujet et de revenir sur le dernier accord signé.

FO Banques BNP Paribas a demandé des mesures concrètes.

- Une aide financière pour pallier les dépenses du travail à domicile (indemnités journalières, indemnités de repas, tickets restaurant ...)
- Un matériel mieux adapté au travail à distance.

La Direction s'est engagée d'ouvrir les négociations sur les moyens et prévoit une réunion **semaine 12**.

La Direction s'est également engagée à revenir auprès de l'instance du CSEC pour informer tous les élus des résultats obtenus.

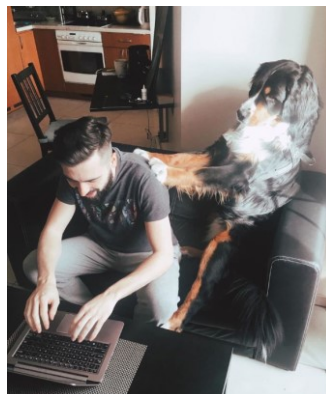
Cet engagement permet à l'ensemble des Organisations Syndicales d'être force de proposition, y compris celles qui ne sont pas représentatives, donc pas autour de la table de la CDS (Comité Droit Social).

FO Banques BNP Paribas espère vivement que cela n'est pas encore une réunion pour pas grand-chose et que l'ensemble des propositions seront réellement analysées et que **l'accord ne soit pas une fois de plus signé à minima**.

Merci de bien vouloir nous faire remonter vos idées, vos demandes, vos réclamations...



FO Banques BNP Paribas fera tout pour que ces dernières arrivent sur le Bureau des négociateurs.



Smartphone



Internet

Martine TUDURI
FO Banques BNP Paribas
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris
Tél: 01 40 14 38 24
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

